



Nom du responsable de CTD

Mme Christiane FINO

☎ : **06.23.41.23.01**

Mail : **christianefino13@gmail.com**

Adresse : **1, place des Myosotis - Les Pérounes - 13118 ENTRESSEN**

A Aix en Provence, le 08 Décembre 2017

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 07/12/2017

Présents : Christiane Fino - Jean-François Catteaux - Marc Dubois – Christian Aimar - Paule Phalippou - Huguette Giraud - Marcel Vérando

SITE DE L UFOLEP13 :

De nouveau opérationnel, il doit être mis à jour, il est demandé de bien vouloir patienter quelques jours encore. De plus le retard accumulé sur les demandes de licences est résorbé, la situation tend à se rendre à la normale.

DEMANDE D'ORGANISATION DE COURSE : PSC1

La commission rappelle la nécessité d'avoir sur les courses QUATRE (4) secouristes titulaires du PSC1 à jour (date d'obtention à remplir sur la feuille de demande d'organisation de course)
Pas de dérogation à cette règle très importante sur les secours

DESCENTES :

La commission rappelle qu'aucune demande de descente ne sera étudiée avant fin avril 2018.

ANNONCES DE COURSES :

Les annonces de courses paraîtront sur le site de l'Ufolep 13 environ deux mois avant la date de vos organisations après que votre demande d'autorisation de course soit signée. Cela évitera ainsi de nombreux correctifs.

TARIFS DES CARTONS ET ORGANISATION DE COURSES :

Pour les clubs organisant une course : un chèque de 65€00 sera demandé.

Pour les clubs organisant plusieurs courses, un chèque de 50€00 sera demandé par course supplémentaire.

Les chèques doivent être joints aux demandes de cartons et libellés à l'ordre de l'UFOLEP 13.

Nombre de cartons illimités

Pour les clubs n'organisant pas de courses : 12€00 par carton sera demandé. Les randonnées et le cyclotourisme ne sont pas considérés comme organisation de courses.

Demande de carton suite à perte ou détérioration : 5€00

Sauf cas de force majeure, la commission se réserve le droit de refacturer les cartons à 12 € pour les clubs n'ayant pas organisé leur course

Pour rappel, pour l'année 2018, la Commission Technique prenant en charge les cartons Cyclo Cross et VTT, il est demandé 5,00€ par carton pour les clubs organisateurs de courses cycloports et 12,00€ par carton pour les non organisateur.

Les feuilles de demande de carton doivent être dûment remplies + la photocopie de la licence (obligatoire) + une enveloppe timbrée en fonction du nombre de cartons demandés avec votre adresse (impératif). Il est demandé de privilégier l'envoi postal par club (aucune demande individuel ne sera acceptée)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2018 :

Le Championnat Départemental 2018 se déroulera le 03 Juin 2018, il sera organisé par le club de SALON CYCLO SPORT.

En 2018, le championnat sera reconduit par catégorie de valeur : 1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} – GSA & B – féminines.

Le championnat s'intitulera Championnat Départemental «souvenir RICCI»

avec l'accord de notre sponsor Mme Ricci.

CHAMPIONNAT REGIONAL

Il se déroulera le 24 juin 2018 à MALLEMORT du COMTAT, aucune condition pour pouvoir y participer.

CHAMPIONNAT NATIONAL :

Il se déroulera les 13,14,15 juillet 2018 à BOULOGNE SUR GESSE (31)

Les membres de la commission technique cycliste départementale souhaitent à tous les clubs, leurs présidents, coureurs et bénévoles de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous en 2018.

FIN DE LA REUNION 20H00